



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Église Saint-Mériadec de Stival : demande de classement au titre des monuments historiques**

DEL-2015-062

**Numéro de la délibération :** 2015/062

**Nomenclature ACTES :** Domaines de compétences, culture

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 27/04/2015

**Date de convocation du conseil :** 21/04/2015

**Date d'affichage de la convocation :** 21/04/2015

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** Mme Soizic PERRAULT

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Laurent BAIRIOT, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Jean-Pierre DUPONT, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Véronique LE BOURJOIS, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Maryvonne LE TUTOUR, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, Mme Soizic PERRAULT, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, M. Yvon PÉRESSE, M. Eddy RENAULT, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** Mme Faten ARAB-JAZIRI par M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Émilie CRAMET par M. Georges-Yves GUILLOT, M. Alain PIERRE par M. Hervé JESTIN.

**Était absente :** Mme Stéphanie GUÉGAN.

# **Église Saint-Mériadec de Stival : demande de classement au titre des monuments historiques**

## **Rapport de Laurence KERSUZAN**

La Ville de Pontivy est propriétaire de l'église Saint-Mériadec, sise 30 rue des Déportés à Stival.

D'abord construite comme chapelle annexée à l'église paroissiale Saint-Pierre tout proche, Saint-Mériadec devint probablement église paroissiale dans la première moitié du XIXe siècle, lorsque Saint-Pierre fut mise hors d'usage.

Progressivement édifiée aux XVe et XVIe siècles dans le style gothique, l'église Saint-Mériadec présente un plan en croix latine à chevet plat additionné d'une tour-clocher hors-œuvre. Représentatif des constructions religieuses bretonnes de la fin du Moyen Age, l'édifice a été légèrement modifié au XVIIIe siècle (partie supérieure du clocher) et au XIXe siècle (sacristie, porche sud et chapelle des fonts baptismaux).

Datées de la fin du XVe siècle, les peintures murales du chœur représentent la vie du saint éponyme de l'église en douze panneaux. L'église conserve deux verrières du XVIe siècle représentant respectivement un arbre de Jessé et la Passion du Christ, ainsi qu'un très beau mobilier ancien (fonts baptismaux, retables, autel à baldaquin, statuaire), en partie issu de l'ancienne église Saint-Pierre.

Aujourd'hui, les peintures murales situées dans le chœur de l'église sont classées au titre objet (arrêté du 30 octobre 1985), le reste de l'église est inscrit au titre des monuments historiques (arrêté du 27 novembre 1933).

Considérant l'intérêt architectural, historique et artistique du monument dans sa totalité ;

Considérant qu'une mise en cohérence des protections au titre des monuments historiques faciliterait d'éventuelles futures procédures de travaux ;

Considérant que la protection au titre des monuments historiques permet d'envisager une participation financière des collectivités territoriales (État, région, département) en cas de besoin de restauration ;

**Nous vous proposons :**

- de demander à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) le classement au titre des monuments historiques de l'église Saint-Mériadec dans sa totalité ;
- d'autoriser la maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document se rapportant à cette procédure.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 28 avril 2015**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**